



## SERVICES DES ETRANGERS

### EFFECTIFS :

## C'EST MIEUX MAIS TOUJOURS INSUFFISANT !

Lors d'une entrevue avec le DGEF ce vendredi 12 janvier, il a été annoncé aux organisations syndicales l'affectation d'effectifs supplémentaires dans les services étrangers des préfectures, à savoir, pour l'ensemble du territoire national :

- 60 ETP, correspondant à la création d'effectifs pérennes supplémentaires, auxquels s'ajouteront 6 ETP sur la radicalisation et 9 pour l'accueil du public .
- 190 ETPt correspondant à des emplois contractuels spécifiquement dédiés au service des étrangers en 2024.

**Pour la CFDT, ce retour à la création d'emplois pérennes est bienvenu,**

**MAIS l'effort reste insuffisant au regard des enjeux et la réalité de l'activité au sein de ces services.**

## LA CFDT ALERTE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Face à l'augmentation incessante des flux migratoires, la **CFDT alerte** sur les conditions de travail difficiles au sein des services des étrangers.

La **CFDT souligne** l'engagement sans faille des agents des services étrangers pour remplir leurs missions de service public si essentielles, dans des conditions de travail souvent compliquées.

## La CFDT DEMANDE DES MESURES PLUS AUDACIEUSES

Parce que l'administration se doit de mettre en place les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions,

Parce que les agents en poste dans les services des étrangers méritent la reconnaissance par l'administration de leur engagement,

La **CFDT** demande :

- La création d'effectifs pérennes en nombre suffisant pour pouvoir faire face à la charge de travail effective des services, en cohérence avec l'augmentation des flux migratoires et des objectifs assignés à ces services
- Une réelle application des mesures d'attractivité déjà existantes et l'ouverture d'un nouveau groupe de travail sur le sujet
- La reconnaissance des compétences des agents des services des étrangers

Alors que le Conseil constitutionnel doit prochainement se prononcer sur la loi Immigration, la CFDT restera très vigilante quant à ses conséquences concrètes sur l'activité de nos collègues, qu'ils soient dans les préfectures ou en administration centrale.



**La CFDT aux côtés de tous les agents !**